





N° 13 - AVRIL 2022

Retrouvez toute l'actualité en détail sur le site de la ville

@:www.st-clair-du-rhone

L'actu en bref...

SUBVENTION DE LA REGION AURA:



2 écoles de la commune sont partis en classe de neige. La région AURA a participé au financement du transport par le versement de subventions : 655€ pour la classe de CE1-CE2 de l'école de Glay, pour un séjour classe de « découverte en montagne » à Autrans et 1352€ pour la classe de CM1 et CM2 de l'école des Grouillères, pour leur séjour « découverte et ski alpin » à Villard de Lans, transport aller-retour et navettes entre le centre et la station.

COURS DE COUTURE SUR LA COMMUNE:

Des cours de couture, pour débutants ou avec un peu d'expérience, vont être mis en place dès le mois de septembre. Des cours d'essai gratuits seront organisés sur les mois de mai et juin les mercredis de 14h à 17h. Inscription au préalable en mairie 04.74.56.43.15

L'IRSN (Institut de radioprotection et de sureté Nucléaire) a réalisé une étude radiologique de l'environnement de la Centre nucléaire de St Alban-St Maurice. Cette étude a été menée sur 3 ans en réalisant 960 prélèvements, 1200 analyses et plus de 270 personnes enquêtées. Tous les détails et résultats de cette étude sont sur le site de l'IRSN : www.irsn.fr ainsi que sur le site de la ville : www.st-clair-du-rhone.fr/securite/ Vous retrouverez également sur cette page du site, toutes les informations sur la conduite à tenir en cas d'incident nucléaire.

ABATTAGE D'ARBRES MONTEE DE VARAMBON

Sur ordre du département et pour des raisons de sécurité, les arbres situés sur le flan droit de la montée de VARAMBON on dû être abattus afin de dégager la vue. Ceux-ci ont été remplacés par la plantation d'une haie faunistique (420 arbustes) sur le plateau de Glay.

L'EDITO

Chère Saint Clairoise, Cher Saint Clairois,

La période est chargée, mais troublée : le virus Covid 19 circule toujours, notamment avec sa version Omicron très transmissible et souvent asymptomatique. Si les hospitalisations graves sont moins nombreuses que pour d'autres variants, ce virus n'est toujours pas vaincu.

L'agression de l'Ukraine, pays Européen, par la Russie, nous ramène à l'histoire du siècle dernier et aux conflits mondiaux que nous croujons impossible à revoir. Vous avez été nombreux, spontanément, à proposer d'héberger des réfugiés ou/et à participer aux collectes de divers matériels à leur attention. La Commune a expédié mi-mars 6 palettes de médicaments, matériel médical ou de soins, et autres effets par l'Association « Solidarité Lyon Ukraine » et nous avons été assurés récemment que ces envois ont bien été livrés. Lors de la dernière réunion, les Conseillers Municipaux ont décidé <mark>d'un</mark>e subvention de 5 000 € qui a été envoyée à la Protection Civile, avec les 400 € collectés lors du concert organisé le 20 mars par la Commission Culture. Nos écoles organisent des ventes de gâteaux, dont le produit des ventes sera adressé à cette association. Aujourd'hui, l'hébergement des ukrainiens « déplacés » est géré par la Préfecture, et nous répondrons positivement si nous sommes sollicités. Enfin, le mois d'avril est celui de l'élection de notre nouveau (nouvelle) Président(e) de La République et je vous invite à voter pour le (ou la) candidat(e) de votre choix ou même à voter blanc si vous le souhaitez. Ce dernier vote peut sembler inutile, mais il signifie que, si aucun candidat ne vous séduit, vous approuvez la démocratie et le droit de vote que des habitants de nombreux pays nous envient.

Les problèmes d'approvisionnement entrainent un retard dans la réception des panneaux du parc photovoltaïque de la C.N.R qui nous a prévenu que l'opération était reportée à la rentrée de septembre. Nous vous tiendrons informés.

Pour terminer, la reprise qui suit les restrictions du Covid19 et l'invasion de l'Ukraine sont deux facteurs importants à l'origine des hausses des prix et de l'énergie. Nous nous sommes habitués, ces dernières années, à ne plus avoir d'inflation et de hausses de prix. Je vous invite à faire très attention à vos consommations et à essayer de les réduire, car les factures récentes et les témoignages font craindre des hausses de factures d'électricité, de gaz, du niveau de celles des carburants... Covoiturez, réduisez vos déplacements, baissez votre chauffage et prenez soin de vous...

Je vous souhaite une bonne lecture, Le Maire. Olivier Merlin.



Contre les moustiques, c'est à chacun d'agir!

80% des moustiques naissent sur le domaine privé… nous avons donc tous un grand rôle à jouer !

De simples gestes de bon sens sans impact environnemental

Si la guerre aux moustiques est déclarée, il s'agit de sensibiliser toutes et tous au fait que les gîtes de reproduction des insectes piqueurs sont en grande partie fabriqués par nos soins et se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins, balcons...). Empêcher la prolifération des moustiques en supprimant leurs gîtes de reproduction (seaux, vases, soucoupes, fûts et citernes, écoulements de gouttières, pneus, boîtes de conserve et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert) est donc à la portée et du devoir de chacun en effectuant de simples gestes de bon sens sans impact environnemental plutôt que de les laisser proliférer et de recourir à des insecticides chimiques.

Quelques chiffres

- ♦ La femelle moustique peut pondre jusqu'à 200 œufs tous les 12 jours.
- Quand ils sont immergés, les œufs donnent naissance à des moustiques en 5 jours! Les œufs peuvent résister plusieurs mois en attendant de l'eau. Mais sans eau stagnante, ils ne peuvent se développer...

« COUPER L'EAU AUX MOUSTIQUES » est le seul geste résolument efficace pour éviter la prolifération »

Mais bonne nouvelle! Il vit dans un périmètre de 150m...: le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier! Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois

Ce qui veut dire que si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille!

La mairie

Comme pour les particuliers, la collectivité peut agir pour limiter la présence des moustiques grâce à quelques actions efficaces.

- En installant 4 bacs à sable au cimetière du village et 1 au cimetière de Glay
- En détectant et neutralisant les retenues d'eaux sur l'espace public
- En informant/sensibilisant la population aux bons gestes de suppression des gîtes larvaires.



Remplir les coupelles de sables



Vous trouverez toutes les informations sur le site de la ville

http://www.st-clair-du-rhone.fr/moustiques-tigres-sans-vous-la-commune-ne-peut-rien/

D'autres collectivités testent des « pièges à moustiques » ou « bornes à moustiques » électriques placés à l'extérieur afin de réduire leur présence, mais les retours sont que ces dispositifs sont chers, exigeants en termes d'entretien et leur efficacité est relative

Et vous, que pouvez-vous faire?

A chacun de veiller qu'il n'y a pas de lieux de ponte chez soi.



Pour profiter de vos extérieurs cet été, lancez-vous dans la chasse aux eaux stagnantes dès les premières pluies du printemps!

- dès le mois d'avril, recherchez minutieusement et de manière complète tous les endroits où l'eau pourrait stagner dans les espaces extérieurs (y compris les regards et les coffrets techniques) et faire le nécessaire pour les neutraliser :
- de mai à novembre, faire le tour des extérieurs, une fois par semaine, pour supprimer/vider toutes les petites accumulations d'eau.

Invitez vos voisins, parents et amis à en faire autant! le moustique tigre vit dans un périmètre de 150m... faites passer l'information autour de vous! Vous pouvez les sensibiliser afin que chacun agisse à son niveau pour éviter « d'élever » des moustiques

Les fausses bonnes idées

« J'ai dans mon jardin des buissons infestés de moustiques, je suis sûr qu'il y a plein de larves, je ferais FAUX! mieux de les couper!»

- Les buissons ne sont que des « zones de repos » des moustiques tigres. Comme nous, ils apprécient leur fraîcheur.
- Les couper ne ferait pas disparaître le moustique qui continuera à se reproduire dans le moindre petit contenant d'eau stagnante.

Pour faire la chasse aux moustiques tigres, une seule solution : découvrir les endroits où il pond ses larves et les supprimer.

« On en peut plus de tous ces moustiques, une bonne opération de démoustication règlerait notre problème. »

Une opération de démoustication tuerait les moustiques qui volent à un instant T, mais le répit ne sera que de quelques jours : de nouveaux moustiques naîtront des larves, à l'abri dans leurs réserves d'eaux stagnantes.

Le problème ne peut se régler qu'à la source : supprimer ou vider régulièrement les potentiels lieux de ponte des moustiques!

Les opérations de démoustication ne sont engagées que lorsqu'il existe un risque sanitaire de contamination : si une personne revient en métropole avec un virus transmissible par le moustique tigre (Dengue, Chikungunia, ou Zika), sa zone d'habitation sera traitée pour éviter que le virus soit transmis.



SERVICE DISPONIBLE DEPUIS LE 1er FEVRIER 2022

« SAINT CLAIR du Rhône ET VOUS... » par mail?

Complétez lisiblement **ce coupon d'inscription et rapportez le en mairie**. Il vous sera remis un autocollant en échange « STOP Saint Clair du Rhône et vous... » à poser sur votre boite aux lettres.

NOM: Prénom:

ADRESSE POSTALE:

ADRESSE MAIL:

Si vous avez déjà rapporté le coupon en mairie, pensez à venir récupérer votre autocollant!



L'Agenda

Avez -vous des hirondelles chez vous ?



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet du budget participatif choisi par les habitants de la zone 3 (le centre) avec pour objectif de réintroduire les hirondelles à St Clair du Rhône, la commune va passer une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) portant sur plusieurs axes :

- Réintroduire les hirondelles en centre-ville dans un premier temps avec une possibilité d'étendre à l'ensemble du territoire dans un deuxième temps.
- Anticiper l'intégration dans les nouveaux bâtis et/ou lors de travaux de rénovation d'aménagements favorisant « l'habitat » des hirondelles et martinets.

La première étape consiste à faire un état des lieux des nids existants sur la commune, si vous en avez chez vous merci de le signaler à la mairie <u>contact@mairiestclairdurhone.com</u> en précisant vos coordonnées, le nombre de nids et, si possible, en joignant une photo.

Les élèves se sont mobilisés pour venir en aide à l'Ukraine : des ventes de gâteaux ont eu lieu dans les écoles et lors du 1er tour des élections. Dernière vente ce vendredi 15 avril à la sortie des classes des écoles de Glay et Grouillères. Les dons seront reversés à la Protection Civile.

Prochaines Permanences de la Mutuelle Solimut en mairie de 9h30 à 11h30 :

utuelle de France

LES JEUDIS : 28 avril, 19 mai et 23 juin.

PARC PHOTOVOLTAIOUE DE LA CNR

La réunion publique d'information initialement prévue le vendredi 6 mai ainsi que la permanence d'investissement sont **reportées à une date ultérieure** (le projet prenant du retard faute d'approvisionnement).

SOIREE THEATRE "LE THEATRE S'EMMELE LES PINCEAUX"

Samedi 7 mai 2022 - 20H30 Salle de spectacles

Par la Cie « Les Cabotins de Seyssuel »

Billetterie à l'entrée : Plein Tarif 8 €, - de 12 ans 6€, - de 6 ans Gratuit. RESERVATION RECOMMANDEE en mairie ou SMS au <u>06 52 90 30 31</u> avec le nom et nombre de places par catégorie. Spectacle tous publics, Accès PMR ascenseur. Proposé par la commission Culture & Patrimoine.

VENTE DE FLEURS DU SOU DES ECOLES:

Dimanche 8 mai de 8h à 12h, place du marché.

Le 77ème anniversaire du 8 mai 1945 sera commémoré sur la commune le dimanche 8 mai 2022. Rassemblement du défilé à 11h30 devant la mairie. Distribution de viennoiseries aux enfants présents. Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie, servi salle polyvalente Espace Jean Fournet.

T.E.C. présente : KARKA Voix et percussions corporelles par la Cie TEKLASH.

Dimanche 15 mai - 18H Salle de spectacle.

L'un est percussionniste, l'autre est chanteur. Téklash, ce sont deux musiciens issus du même groupe Tram des Balkans. Avec leur répertoire déjà bien étoffé, imprégné de musique klezmer et d'airs traditionnels d'Europe de l'est, Vincent et Mathieu offrent aux personnes croisées un chant, joué sur le pas de leur porte ou en bas de leur fenêtre... Réservations TEC: 04 74 29 45 26

Libre expression

Par la liste « Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône » M. DESSEIGNET

Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.



Vivre en Harmonie à Saint Clair du Rhône





